

ACCESSIBILITE

RENCONTRE - FORMATION



PROGRAMME



Le jeudi 22 Mars 2012

Animée par **Madame Marie Prost-Coletta**, *Déléguée ministérielle à l'Accessibilité*

Fédération des APAJH
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
29ème étage
75755 Paris Cedex 15

Cette rencontre s'adresse prioritairement aux personnes siégeant aux commissions d'accessibilité, aux administrateurs professionnels et personnes handicapées particulièrement intéressés par l'accessibilité.

13h30 : Accueil

14h00 – 18h00 : Formation

Thème Général

- Janvier 2015 : une date, quelle réalité ?
- Quelles sanctions, et pour qui en cas de non-application ?
- Le champ d'application des dérogations aux règles d'accessibilité ?

Fonctionnement des commissions départementales de sécurité et d'accessibilité

- Quel est leur champ de compétence? Comment sont-elles composées ?
- Quelle est leur mission ? Quelle est la valeur de leurs avis ?
- Que connaît-on de leurs travaux ?

Questions diverses

- Quelle accessibilité lors des manifestations occasionnelles (foires commerciales)?
- Pour l'aménagement de la voirie et des espaces publics, le maître d'ouvrage s'engage à respecter les règles d'accessibilité, que faire lorsque ceux-ci ne conviennent pas aux personnes handicapées moteurs, malvoyants ou handicapés mentaux.
- ...

ACCESSIBILITE

RENCONTRE - FORMATION



Le jeudi 22 mars 2012

Animée par Madame Marie Prost-Coletta, *Déleguée ministérielle à l'Accessibilité*



Fédération des APAJH
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
29ème étage
75755 Paris Cedex 15

Bulletin-réponse

A retourner avant le 15 mars 2012

Par Courrier : FFAIMC - 19 rue de l'Abondance 69003 LYON

Par Email : ffaimcsiege@wanadoo.fr

Public : Cette formation s'adresse prioritairement aux personnes siégeant aux commissions d'accessibilité, aux administrateurs professionnels et personnes handicapées particulièrement intéressés par l'accessibilité.

Nom de votre Association/Etablissement
(si l'inscription est collective) :

Adresse * :

Nom du Contact* :

N° de téléphone :

Email* :

* champs obligatoires

■ Tarif de l'inscription par participant : 55€

■ Inscriptions :

Nom	Fonction	Email (pour envoi du compte-rendu)	Inscription 55€
Total à régler *:			

*Chèque à établir à l'ordre de la FFAIMC

Règlement à envoyer avec votre bulletin réponse.
Une facture vous sera transmise dès réception du règlement.